



Bail /caution / garants

Par **Lili 2909**, le **10/07/2019** à **06:10**

Bonjour, j'espère avoir des réponses ici. Le 09/07/19 j'ai signé un bail que j'ai en 3 exemplaires et que le propriétaire n'a pas et un papier de mes parents qui ont écrit à la main pour les garants et l'état des lieux sur tablette que je n'ai pas reçu. Mes parents veulent plus ce porter garants et j'ai eu un souci avec mon salaire il va mettre à baisser donc je ne pourrai plus payer le loyer. Est-ce que je peux annuler le bail sachant que j'ai le papier des garants ? Pas de caution ni premier mois de loyer verser encore. Merci bcp

Par **Lag0**, le **10/07/2019** à **06:36**

Bonjour,

Si l'on comprend bien, l'état des lieux d'entrée a été fait, donc vous avez les clés de ce logement ?

Par **Lili 2909**, le **10/07/2019** à **06:46**

Oui l'état des lieux avec une signature sur tablette mais au moment de valider elle avait pas internet alors je sais pas si ça a marché car je n'ai pas eu de mail.

Par **Lag0**, le **10/07/2019** à **06:52**

Vous ne répondez pas si vous avez bien les clés et donc accès au logement ?

Par **Lili 2909**, le **10/07/2019** à **06:55**

Oui j'ai eu les clés hier